



Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

ORPHELINAT MUTUALISTE DE LA POLICE MIS EN CAUSE

Dans son édition datée du 19 octobre 2006, le « Midi Libre » met gravement en cause l'orphelinat mutualiste, son président et l'équipe dirigeante.

La FPIP tient à rappeler que la présomption d'innocence vaut – aussi ! – pour les policiers.

La grande majorité des policiers cotisent pour cette Institution. Dès lors, la FPIP considère comme un devoir de les informer de ce surprenant article de presse.

La police... LE métier

La FPIP... LE syndicat

